CONDITIONS DE BANQUE 2021 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarifs en vigueur au 1/3/2021 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998



1.1 1.1.1 1.1.1.1	Conditions d'ouverture de compte Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1111		
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Franco
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.1.1.3	Compte courant	Franco
1.1.1.4.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	
	Franco, avec domiciliation de transfert ou	virement
1.1.1.5	Autres types de comptes	Franco
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	ND
1.2	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1	dépôt à terme société, ONG et Associations	Franco
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Franco
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Franco
1.2.4	Lettre de clôture juridique	Franco
1.2.5	Autres types de clôture de comptes	Franco
II .	SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU CO	MPTE
2.1	Gestion de comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Taux débiteur appliqué à la clientèle	12,5%
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert	0,25%
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte	Néant
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé 1% min 15 000/dépa	assement
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé 2% min 30 000/dépa	assement
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
	Pack MID	9 400
	ONG	6 000
	Et Sociétés	10 000
2.1.1.7	Arrêté de compte :	25 000
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Franco
2.1.2.1	Relevés de compte	
2.1.2.2	Mensuel Franco : divers canaux	digitaux
2.1.2.3		00/mois
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois) 1 5	00/mois
2.1.3	Attestations bancaires :	
2.1.3.1	Attestation de solde	20 000
2.1.3.2	Attestation de non engagement, capacité financière etc.	50 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	25 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	
2.1.5	Frais pour procuration	Franco
2.1.6		négocier
2.1.6.1	Produits d'épargne	3,5%
2.1.6.2	, ,	négocier
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	ND
2.1.6.4		négocier
2.2	Moyens de paiement	- 3
2.2.1	Chèques :	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Franco
2.2.1.1.2	•	e revient
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	
	Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les	montants
	Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les i	
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (mini et maximum)	
	0,25% min 20 000 Commission BOA + 0,60 BCEA0 + 7 5	00 SWIFT
2.2.1.2	Certification de chèque	
	Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les 1	montants
	Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les i	
	,	
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	20 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur 5 000 par série et 10 000	20 000 le carnet

2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	ND
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provis	
	Chèque < 100 000	15 000
	Chèque > 100 000	30 000
2.2.1.7.1	Forfait chèque impayé	
	Chèque < 100 000	10 000
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	5 000
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	10 000
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	
	Chèque < 100 000	10 000
	Chèque > 100 000	50 000
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	200
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Franco
2.2.1.13.2	•	% + Frais DHL 5 000
2.2.2	Cartes bancaires	70 11413 5112 3 000
2.2.2.1	Renouvellement/Cotisation annuelle	7 200
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	7 200
2.2.2.1.1	Coût des retraits aux GAB/ DAB de la banque du client	Franco
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	424
	Consultation de solde	
2.2.2.1.1.3		Franco
2.2.2.1.1.4	Mini relevé	Franco
2.2.2.1.1.5	Frais de gestion mensuels	Franco
2.2.2.1.1.6	Frais annuels	
2.2.2.1.2	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	
	VISA ELITE	40 000
	VISA BLEUE	24 000
	VISA GOLD	50 000
	VISA PLATINUM	80 000
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	
	Carte VISA La moitié	du prix de l'adhésion
	Carte PRIVATIVE	Prix de l'adhésion
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Prix de l'adhésion
2.2.2.4	Frais de ré-confection de carte (sauf défectuosité)	Prix de l'adhésion
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	5 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 000
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	5 000
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond,)	5 000
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	5 000
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	5 000
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	Franco
2.2.2.13	Prestations Services monétiques	
L.L.L.1J	(consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'h	historique) ND
2 2.2.13.1	Retrait d'espèces aux Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
	DAB de la banque du client	Franco
	DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	424
	DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	424
	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) Hors zone UEMOA	1,2% + 2 000
2 2.2.13.2	Services accessibles via les GAB/DAB	1,2% + 2 000 ND
L L.L.13.L	Consultation/édition de solde dans la banque du client	
		Franco
22214	Consultation/édition d'historique de solde	Franco
2.2.2.14	Paiements	No.
	Dans la zone UEMOA	ND ND
0.00	Hors UEMOA	ND_
2.2.3	Virement et prélèvement	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1		
	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la mem	ne banque) Franco
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la men Virement sur place vers un tiers (STAR UEMOA)	ne banque) Franco
	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la mem	re banque) Franco

CONDITIONS DE BANQUE 2021 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarifs en vigueur au 1/3/2021 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998



2.2.3.1.6 Incraissement de virements notionoux, communoutoires et internotionoux repy. Franco 2.2.3.1.7 Nise en place de virement permanent local ou outre 2.2.3.1.7 Overture de dossier 2.2.3.1.7 Exécution de l'opération 2.2.3.1.7 Remise de virement (support télétronsmission) 2.2.3.1.8 Mise à disposition de fonds 2.2.3.2 Prélèvements 2.2.3.2 Prélèvements 2.2.3.2 Prélèvements 2.2.3.1 Ouverture de dossier 2.2.3.2 Nise en place de l'outorisation de prélèvement 2.2.3.2.1 Exécution de l'opération 2.2.3.2.2 Frois d'oppositions sur oris de prélèvement 2.2.3.2.2 Emission de prélèvement par une entreprise ND 2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise ND 2.2.3.2.4 Poiement d'un prélèvement (support télétronsmission) ND 2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement i impryé (sans provision) 2.2.3.3 Frois de prélèvement i froiré (sans provision) 2.2.3.3 Frois de prélèvement i férets ND 2.2.3.3 Frois de prélèvement d'effets ND 2.2.3.3 Frois de prélèvement d'effets ND 2.2.3.3 Commission d'endos 2.2.3.3 Commission d'endos 2.2.3.3 Frois de prote de des des des des des des des des des	2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA) Vers BOA : 5 000
2.2.3.1.7 Mise en place de virement permanen local ou autre Franco	22216	et vers autres banques : 46 000
2.2.3.1.71 Ouverture de dossier		
2.2.3.1.7 Exécution de l'opération Franco Fr		
22.3.1.7 Remise de virement (support télétransmission) Franca 22.3.1.8 Mise à disposition de fonds Même conditions que les transferts 22.3.2.1 Prélèvements 22.3.2.1 Ouverture de dossier ND 22.3.2.1.1 Ouverture de dossier ND 22.3.2.1.2 Excution de l'opération ND 22.3.2.1.2 Excution de l'opération ND 22.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prélèvement ND 22.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise ND 22.3.2.2 Projectement ND 22.3.2.3 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission) ND 22.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission) ND 22.3.2.7 Rejet de prélèvement impayé (sans provision) ND 22.3.3.1 Frais sur poiement d'initiative du dient ND 22.3.3.2 Frais de prélèvement d'initiative du dient ND 22.3.3.3 Effets de commerce Outside prélèvement sur effets 22.3.3.1 Frais sur poiement d'effets Min : 2 500 Max : 10 000 22.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets 22.3.3.3 Commission de bordereau O,25% 22.3.3.3 Commission d'endos O,25% 22.3.3.3 Frais face ND 22.3.3.5 Prois de protètement O,25% 22.3.3.6 Prois de protètement O,25% 22.3.3.7 Frais face protètement O,25% 22.3.8 Frais de protètement O,25% 22.3.9 Frais de protètement O,25% 22.3.10 Autres effets de commerce ND 22.3.3.7 Frais de proteglation d'échéance D000 22.3.3.8 Prois de voleurs appliquées (2) 23.9 Frais de voleurs appliquées (2) 23.1.1 Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré suivant celui de la réception d		
2.2.3.1.8 Mise à disposition de fonds Même conditions que les tronsferts 2.2.3.2 Prélèvements 2.2.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement 2.3.2.1.1 Ouverture de dossier ND 2.3.2.1.2 Exécution de l'opération ND 2.3.2.2 Prois d'opposition sur ovis de prélèvement ND 2.3.3.2 Frois d'opposition sur ovis de prélèvement ND 2.3.3.2 Emission de prélèvement par une entreprise ND 2.3.3.4 Poiment d'un prélèvement (support télétransmission) ND 2.3.3.5 Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission) ND 2.3.3.6 Frois de prélèvement impayé (sons provision) ND 2.3.3.7 Rejet de prélèvement d'initiative du client ND 2.3.3.1 Frois sur paiement d'effets ND 2.3.3.2 Frois d'encissement sur effets 2.3.3.3 Frois d'encissement sur effets 2.3.3.3 Commission de bordereau 0.0,25% 2.2.3.3.5 Intérêt ND 2.2.3.3.6 Port de lettre 1.000 2.2.3.3.7 Frois fixe ND 2.2.3.8 Frois de proiète de commerce ND 2.2.3.9 Frois de proiète ND 2.2.3.10 Port de lettre ND 2.2.3.11 Virements effets ND 2.2.3.20 Frois de proiète ND 2.2.3.31 Prois de proropation d'échéance ND 2.2.3.32 Frois de proiète ND 2.3.33 Frois de proiète ND 2.3.34 Frois de proiète ND 2.3.35 Frois de proiète ND 2.3.36 Port de lettre ND 2.3.37 Frois de proiète commerce ND 2.3.38 Frois de proiète ND 2.3.9 Frois de proropation d'échéance ND 2.3.10 Dates de valeurs appliquées (2) 3.1. Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant cleui de la réception du virement sur effet de commerce Remise d'éfets à l'escompte Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant cleui de la réception du virement du du pour ouvré suivant cleui de la réception du virement du de jour ouvré suivant cleui de la réception de virement du virement de l'exècution de l'opération du virement de l'exècution de l'opération du pour de la quinzaine suivant le premier jour ouvré suivant cleui de la réception de virement du versement et réchit d'espèce Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant cleui de		<u> </u>
22.3.2 Prélèvements 22.3.2.1 Mise en place de l'autorisation de prélèvement 22.3.2.1 Ouverture de dossier ND 22.3.2.1 Touverture de dossier ND 22.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prelèvement ND 22.3.2.2 Frais d'opposition sur avis de prelèvement ND 22.3.2.2 Prais d'opposition sur avis de prelèvement ND 22.3.2.4 Paiement d'un prélèvement ND 22.3.2.5 Remise d'ovis de prélèvement jusport telétransmission) ND 22.3.2.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision) ND 22.3.2.7 Rejet de prélèvement d'initiative du client ND 22.3.3.1 Effets de commerce 22.3.3.2 Frais s'a praiement d'iffets ND 22.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets 22.3.3.3 Commission de bordereau 0,25% 22.3.3.1 Intérêt ND 22.3.3.2 Frais de promission d'endos 0,25% 22.3.3.3 Intérêt ND 22.3.3.6 Port de lettre 1 000 22.3.3.7 Frais fixe ND 22.3.3.8 Frais de proteit ND 22.3.3.9 Frais de proteit ND 22.3.3.1 Virements reçus SERVICES BANCAIRES 3.1. Dates de valeurs appliquées[²¹] 3.1.1 Virements reçus Remise d'effets à l'escompte rédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise d'effets à l'escompte rédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte rédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.4 Virements reçus Remise d'effets à l'escompte rédit valeur premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement All Virements reque de chèque Remise d'effets à l'escompte rédit valeur premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement All Virements reque de chèque Remise d'effets à l'escompte rédit valeur premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement All Virements reque de banque en utre de view premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement All Virements emis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement All Virements emis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement All Virements emis, domiciliation d		
2.2.3.2.1 Mise en place de l'outorisation de prélèvement ND 2.2.3.2.1.1 Ouverture de dossier ND 2.2.3.2.1.2 Exécution de l'opération ND 2.3.3.2.1 Exécution de l'opération ND 2.3.3.2.2 Emission de prélèvement IND 2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise ND 2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise ND 2.3.2.4 Poiement d'un prélèvement (support télétransmission) ND 2.3.2.5 Remise d'ovis de prélèvement (support télétransmission) ND 2.3.3.2 Frais de prélèvement i l'initiative du client ND 2.3.3.3 Effets de commerce 2.3.3.1 Frois sur poiement d'effets Min : 2 500 Max : 10 000 2.3.3.2 Frois d'encaissement sur effets 2.2.3.3.2 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.4 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.5 Intérêt ND 2.2.3.3.6 Port de lettre 10000 2.2.3.3.7 Frois de proièt 10000 2.2.3.3.9 Frois de proièt 10000 2.2.3.10 Autres effets de commerce ND 111 SERVICES BANCAIRES 3.1. Dates de valeurs appliquées [2] 3.1.1 Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération d'u virement du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise Alla Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du virement du virement de proiète de	2.2.3.1.8	Mise à disposition de fonds Même conditions que les transferts
2.2.3.2.1.1 Ouverture de dossier ND 2.2.3.2.1.2 Excitution de l'opération ND 2.3.3.2.2 Fruis d'opposition sur avis de prélèvement ND 2.3.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise ND 2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement par une entreprise ND 2.3.2.5 Remise d'ovis de prélèvement (support télétransmission) ND 2.3.2.5 Remise d'ovis de prélèvement (support télétransmission) ND 2.3.3.6 Fruis de prélèvement i l'initiative du client ND 2.3.3.1 Fruis sur paiement d'effets Nin: 2 500 Max: 10 000 2.2.3.3.2 Fruis d'encuissement sur effets 2.2.3.3.1 Fruis sur paiement d'effets Nin: 2 500 Max: 10 000 2.2.3.3.2 Fruis d'encuissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.4 Commission d'endos 0,25% 2.2.3.3.5 Initérê ND 2.2.3.3.6 Port de lettre 1000 2.2.3.3.7 Fruis fixe ND 2.2.3.3.8 Fruis de proteit 10000 2.2.3.3.9 Fruis de proteit 10000 2.2.3.3.9 Fruis de proteit 10000 2.2.3.9 Fruis de proteit 10000 2.2.3.10 Autres effets de commerce ND 111 SERVICES BANCAIRES 3.1. Dates de valeurs appliquées [2] 3.1.1 Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit et de la quinzoine suivant le jour du versement et retrait d'espèce Crédit et guichet (hors acquittement de frois de timbre fiscal) Frunco 40 versement et debit le premier jour de la quinzoine précédant le rerinait (expèce dons la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frois de timbre fiscal) Frunco 2,23 Emission rhèque de banque en autre devises 0,25% 80.4 plus 0,60% 8CEA0 + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de chaque Chèque > 100 000	2.2.3.2	Prélèvements
2.2.3.2.1 Zxécution de l'opération ND	2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement ND
2.2.3.2 Fruis d'opposition sur avis de prélèvement 2.2.3.2 Emission de prélèvement pur une entreprise ND 2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement 2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement ND 2.2.3.2.6 Fruis de prélèvement impayé (sans provision) ND 2.2.3.2.6 Fruis de prélèvement in l'initiative du client ND 2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement d'initiative du client ND 2.2.3.3. Effets de commerce 2.2.3.3.1 Fruis sur poiement d'effets ND 2.2.3.3.2 Fruis d'encuissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau 0.2.5% 2.2.3.3.4 Commission d'endos 0.2.5% 2.2.3.3.5 Initrêt ND 2.2.3.6 Port de lettre 1.000 2.2.3.7 Fruis de prorogation d'échéance 2.2.3.8 Fruis de protegion d'échéance 2.2.3.9 Fruis de prorogation d'échéance 2.2.3.10 Autres effets de commerce ND 2.2.3.11 Dates de valeurs appliquées [2] 3.1.1 Virements reçus Services BANCAIRES 3.1. Dates de valeurs appliquées [2] 3.1.1. Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du paiement du de la réception du virement du jour ouvré récédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré récédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du paiement du de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du paiement du de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du paiement du de la quinzaine précédant le retrait d'éspèce Crédit que pus soit le guichet (hors acquittement de frois de limbre fiscal) 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit, le premier jour du la quinzaine précédant le retrait debit le premier jour du virement de fuit de la premier jour du virement de fuit d'éporque Crédit, le premier jour de la quinzaine précédant le retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (Livret d'éporqne Crédit, le premier jour de la quinzaine précédant le retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, a' exception des opérations pur hèques de guichet (L	2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier ND
2.2.3.2 Fruis d'opposition sur avis de prélèvement ND 2.2.3.2.3 Emission de prélèvement pur une entreprise ND 2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement ND 2.2.3.2.5 Remise d'ovis de prélèvement (support télétransmission) ND 2.2.3.2.6 Fruis de prélèvement impayé (sans provision) ND 2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement d'initiative du client ND 2.2.3.3.1 Fruis sur poiement d'effets Min : 2 500 Max : 10 000 2.2.3.3.2 Fruis d'encaissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.4 Commission d'endos 0,25% 2.2.3.3.5 Intrêt ND 2.2.3.3.6 Port de lettre 1 0000 2.2.3.3.7 Fruis de prorogation d'échéance 20 000 2.2.3.3.9 Fruis de prorogation d'échéance 20 000 2.2.3.3.1 Dates de valeurs appliquées 3.1. Dates de valeurs appliquées 3.1. Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise d'effets à l'escompte Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception de l'opération 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte Crédit au plus tard le premier jour ouvré du jour ouvré récédant celui du paiement de de quiparaine price du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant le lui de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant le liur de la remise, doniciliation d'effets, paiement de chèque Débit le jour de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit, le premier jour ouvré suivant le jour de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit, le premier jour ouvré suivant le jour de la quiparaine précédant le retrait 3.2 Fruis liés aux services banacires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet	2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération ND
2.2.3.2.3 Emission de prélèvement par une entreprise ND 2.2.3.2.4 Poiement d'un prélèvement (support telétransmission) ND 2.2.3.2.5 Remise d'ovis de prélèvement (support telétransmission) ND 2.2.3.2.6 Frois de prélèvement impayé (sans provision) ND 2.2.3.3.7 Rejet de prélèvement d'infitative du client ND 2.2.3.3 Effets de commerce 2.2.3.3.1 Frois sur poiement d'effets Min : 2 500 Max : 10 000 2.2.3.3.2 Frois d'encaissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.4 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.5 Intérêt ND 2.2.3.3.6 Port de lettre 1000 2.2.3.3.7 Frois fixe ND 2.2.3.3.7 Frois fixe 1000 2.2.3.3.9 Frois de protêt 10 0000 2.2.3.3.9 Frois de protêt 10 0000 2.2.3.3.1 Autres effets de commerce ND 2.3.3.1 Dates effets de commerce ND 2.3.3.1 Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement servent de la de la réception du virement celui de la réception du virement celui de la réception du virement servent de la qui jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement du jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour de la qui jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour de la qui jour ouvré précédant celui du plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour de la qui jour du virement de frois de limbre fiscal premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour de la		
2.2.3.2.4 Paiement d'un prélèvement 2.2.3.2.5 Remise d'ovis de prélèvement (support télétransmission) ND 2.2.3.2.6 Frais de prélèvement impayé (sans provision) ND 2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client ND 2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets Nin : 2 500 Max : 10 000 2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets 2.2.3.3.1 Commission de bordereau ND 2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau ND 2.2.3.3.5 Intérêt ND 2.2.3.3.6 Port de lettre ND 2.2.3.3.7 Frais fixe ND 2.2.3.3.7 Frais de protêt ND 2.2.3.3.8 Frais de protêt ND 2.2.3.3.9 Frais de protêt ND 2.2.3.3.0 Prais de protêt ND 2.2.3.3.10 Autres effets de commerce ND 2.2.3.3.10 Prais de protêt ND 2.3.3.10 Dates de valeurs appliquées[2] 3.1. Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la remise, and journe du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exceution de l'opération 3.1.5 Virements reins, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'excéution de l'opération 3.1.6 Livret d'épargne Crédit valeur premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et de l'excéution de l'opération 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) 3.2.1 Trais liés aux services bancaires 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) 3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour		
2.2.3.2.5 Remise d'avis de prélèvement (support telétransmission) ND		
2.2.3.2.6 Frais de prélèvement impoyé (sans provision) ND 2.2.3.2.7 Rejet de prélèvement à l'initiative du client ND 2.2.3.3 Effets de commerce 2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets Min : 2 500 Max : 10 000 2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.4 Commission d'endos 0,25% 2.2.3.3.5 Intérêt ND 2.2.3.3.6 Port de lettre 1 000 2.2.3.3.7 Frais fixe ND 2.2.3.3.8 Frais de protêt 10 000 2.2.3.3.9 Frais de protêt 10 000 2.2.3.3.1 Autres effets de commerce ND		·
2.2.3.2 Frais de prélèvement à l'initiative du client 2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets 2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets 2.2.3.3.3 Frais d'encaissement sur effets 2.2.3.3.4 Commission de bordereau 2.2.3.3.5 Intérêt 2.2.3.3.5 Intérêt 2.2.3.3.6 Port de lettre 2.2.3.3.7 Frais fixe 2.2.3.3.7 Frais fixe 2.2.3.3.8 Frais de protêt 3.0 000 2.2.3.3.9 Frais de protêt 4.0 000 2.2.3.3.10 Autres effets de commerce 8.0 ND 8.11 SERVICES BANCAIRES 8.1.1 Dates de valeurs appliquées [2] 8.1.1. Virements reçus 8.1.2 Remise de chèque 8.1.3 Remise d'effets à l'escompte 8.1.3 Remise d'effets à l'escompte 8.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque 9.1.5 Versement et retrait d'espèce 1.1.6 Livret d'épargne 1.1.7 Versement et retrait d'espèce 1.1.8 Livret d'épargne 1.1.9 Depti d'espèce sans la banque du client quel que soit le quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait d'espèce (rédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait d'espèce (rédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du le versement et de frais de timbre fiscal) 3.2.1 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet,		
2.2.3.3 Effets de commerce 2.2.3.3.1 Frois sur poiement d'effets 2.2.3.3.2 Frois d'encaissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau 0.25% 2.2.3.3.4 Commission de bordereau 0.25% 2.2.3.3.5 Intérêt 0.000 2.2.3.3.6 Port de lettre 1 000 2.2.3.3.7 Frois fixe 0.000 2.2.3.3.7 Frois fixe 0.000 2.2.3.3.8 Frois de proteit 10 000 2.2.3.3.9 Frois de proteit 10 000 2.2.3.3.0 Autres effets de commerce 0.000 2.2.3.3.0 Autres effets de commerce 0.000 2.2.3.1.0 Autres effets de commerce 0.000 2.2.3.3.1 Dates de valeurs appliquées [2] 3.1.1 Virements reçus 0.0000 0.0000 0.0000 0.0000 0.0000 0.0000 0.0000 0.00000 0.0000 0.0000 0.0000 0.0000 0.0000 0.000000		
2.2.3.3.1 Frais sur paiement d'effets Min : 2 500 Max : 10 000		
2.2.3.3.2 Frais d'encaissement sur effets 2.2.3.3.3 Commission de bordereau 2.2.3.3.4 Commission d'endos 2.2.3.3.5 Intérêt 3.0.2.3.5 Intérêt 3.0.2.3.3.6 Port de lettre 3.0.3.3.6 Port de lettre 3.0.3.3.7 Frais fixe 3.0.2.3.3.7 Frais fixe 3.0.2.3.3.9 Frais de protêt 3.0.000 2.2.3.3.9 Frais de protêt 3.1. Dates de valeurs appliquées [²] 3.1.1 Virements reçus 3.1.1 Virements reçus 3.1.2 Remise de chèque 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque 3.1.5 Versement et retrait d'espèce 3.1.6 L'ivret d'épargne 3.1.7 Virements emis, domiciliation d'effets, paiement de chèque 3.1.8 Virements emis, domiciliation d'effets, paiement de chèque 3.1.9 Versement et retrait d'espèce 3.1.0 L'ivret d'épargne 3.1.1 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque 3.1.2 Frais liès aux services bancaires 3.1.3 Persente et retrait d'espèce 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque 4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque 5 Versement et retrait d'espèce 6 Crédit, le premier jour ouvré suivant clelui de la remise 3.1.5 Versement et retrait d'espèce 6 Crédit, le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liès aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) 7 Franco 7 Entrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet 8 Inférieur à 6 millions 9 Crédit, le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 9 Chèque 100 000 9 Chèque > 100 000 9 Ch		
2.2.3.3.3 Commission de bordereau 0,25% 2.2.3.3.4 Commission d'endos 0,25% 2.2.3.3.5 Intérêt ND 2.2.3.3.5 Intérêt 1000 2.2.3.3.7 Frais fixe ND 2.2.3.3.8 Frais fixe ND 2.2.3.3.9 Frais de protêt 10 000 2.2.3.3.10 Autres effets de commerce 20 000 2.2.3.3.10 Autres effets de commerce ND 111 SERVICES BANCAIRES 3.1. Dates de valeurs appliquées ^[2] 3.1.1. Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celuir de la réception du virement 3.1.2 Remise de chèque Crédit valeur premier jour ouvré suivant celuir de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celuir de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celuir de la remise 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celuir du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit, le premier jour ouvré de l'opération 3.1.6 Livret d'épargne Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour du versement et débit le premier jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et de frais de fimbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Pranco 3.2.3 Emission chèque de banque en autre devises O,25% BOA plus O,60% BCEAD + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises O,25% BOA plus O,60% BCEAD + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 5.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 50 000 hors NIGER 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco	2.2.3.3.1	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
2.2.3.3.4 Commission d'endos 0,25% 2.2.3.3.5 Intérêt 1000 2.2.3.3.6 Port de lettre 1000 2.2.3.3.7 Frais fixe ND 2.2.3.3.8 Frais de protêt 10 000 2.2.3.3.9 Frais de protêt 20 000 2.2.3.3.0 Autres effets de commerce ND III SERVICES BANCAIRES 3.1. Dates de valeurs appliquées [2] 3.1.1 Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du piement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit, le premier jour oude l'opération 3.1.6 Livret d'épargne Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquiltement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en entre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAD + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAD + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 50 000 hors NIGER 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse	2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets
2.2.3.3.5 Intérêt 1 000	2.2.3.3.3	Commission de bordereau 0,25%
2.2.3.3.5 Intérêt	2.2.3.3.4	Commission d'endos 0,25%
2.2.3.3.7 Fruis fixe	2.2.3.3.5	
2.2.3.3.7 Fruis fixe	2.2.3.3.6	
2.2.3.3.8 Frais de protêt 10 000 2.2.3.3.9 Frais de prorogation d'échéance 20 000 2.2.3.3.10 Autres effets de commerce ND		
2.2.3.3.9 Frais de prorogation d'échéance 20 000 2.2.3.3.10 Autres effets de commerce ND 11		
2.2.3.3.10 Autres effets de commerce ND		
3.1. Dates de valeurs appliquées ^[2] 3.1.1. Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 5 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 5.2.10 Changement de signature Franco 5.2.11 Modification d'initiulé de compte Franco 5.2.12 Changement d'adresse Franco 5.2.12 Changement d'adresse		
3.1. Dates de valeurs appliquées [2] 3.1.1. Virements reçus Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retraît d'espèce Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retraît d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,2,5% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte		
3.1.1. Virements reçus Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement 3.1.2 Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte Crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour de versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Tranco 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions Supérieur à 6 millions O,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises O,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change Chèque > 100 000 Chèque > 100 000 Chèque > 100 000 Chèque > 100 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Profèt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco		
Suivant celui de la réception du virement		
Remise de chèque Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement	3.1.1.	
Suivant celui de l'encaissement 3.1.3 Remise d'effets à l'escompte Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise, di jour ouvré précédant celui du paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit et débit le jour de l'opération 3.1.6 Livret d'épargne Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en FCFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte	0.1.0	
3.1.3 Remise d'effets à l'escompte Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit et débit le jour de l'opération 3.1.6 Livret d'épargne Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 10 000	3.1.2	
crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise 3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit et débit le jour de l'opération 3.1.6 Livret d'épargne Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco	212	
3.1.4 Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèque Débit le premier du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération	3.1.3	
du jour ouvré précédant celui du paiement ou de l'exécution de l'opération 3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit et débit le jour de l'opération 3.1.6 Livret d'épargne Grédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 10 000 Chèque > 100 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco	21/	
3.1.5 Versement et retrait d'espèce Crédit et débit le jour de l'opération	J.1. 1	
3.1.6 Livret d'épargne Crédit, le premier jour de la quinzaine suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait	315	
du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait 3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco		
3.2 Frais liés aux services bancaires 3.2.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco 3.2.2 Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco 3.2.3 Emission chèque de banque en F CFA Inférieur à 6 millions 7 500 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco 5 0 000 5 0 0	3.1.0	
Sac.1 Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal) Franco	2 2	
Charge C		
Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet Franco	J.Z.I	
à l'exception des opérations par chèques de guichet Semission chèque de banque en F CFA	2 2 2	
Substitute Sub	3.2.2	
Inférieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco	2 2 2	
Supérieur à 6 millions 0,1% max 50 000 pour tous les montants	3.2.3	
3.2.4 Emission chèque de banque en autre devises 0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000 10 000 50 000		
0,25% BOA plus 0,60% BCEAO + 7 500 SWIFT + 25 000 si autorisation de change 3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000	204	<u> </u>
3.2.5 Rejet de chèque Chèque < 100 000	3.2.4	
Chèque < 100 000 10 000 Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco	205	
Chèque > 100 000 50 000 3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco	3.2.3	· · · · ·
3.2.6 Demande d'opposition 10 000 3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco		•
3.2.7 Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000 3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco		•
3.2.8 Protêt 5 000 3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco		
3.2.9 Frais de circularisation 50 000 hors NIGER 3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco	3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie- arrêt) 15 000
3.2.10 Changement de signature Franco 3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco	3.2.8	Protêt 5 000
3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco	3.2.9	Frais de circularisation 50 000 hors NIGER
3.2.11 Modification d'intitulé de compte Franco 3.2.12 Changement d'adresse Franco	3.2.10	Changement de signature Franco
3.2.12 Changement d'adresse Franco	3.2.11	
		•
Trunco		
	3.2.10	Tiunto

3.2.14	Frais de nantissement	Franco
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	15 000
3.2.16	Frais de reclassement	5 000
3.2.17	Autres types de services bancaires	ND
IV	SERVICE BANQUE À DISTANCE	
4.1	Banque en ligne	
4.2	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Franco en local
4.3	Services SMS	Franco
4.4	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur interi	net
	et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Franco
4.5	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte e	en ligne) Franco
4.6	Autres types de services banque à distance	ND
<u>v</u>	GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT	
5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	Franco
	Frais de main levée d'opposition Banque Centrale	Franco
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	5 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	10 000
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	10 000
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisi	
5.7	Forfait chèque impayé < à 100 000 (montant à préciser)	10 000/Rejet
5.8	Certificat de non-paiement	20 000
5.9	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	20 000
VI	OPÉRATIONS SUR TITRES	
6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	Voir BOA CAPITAL
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	Voir BOA CAPITAL
6.3	Epargne salariale (Plan Epargne Entreprise)	Voir BOA CAPITAL
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuite)	Voir BOA CAPITAL
6.5	Relevé mensuel (gratuit)	Voir BOA CAPITAL
6.6	Relevé de titres à la demande	Voir BOA CAPITAL
6.7	Autres types d'opérations sur titres	Voir BOA CAPITAL
XII	OPÉRATIONS DE CHANGE	
7.1.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation ach	101 et vente)
7.1.2	Vente de devises Euro (clients) Vente d'autres devises (clients) Inclus de	ins le taux de change
7.1.2	Vente de devises Euro (non clients)	2% min 5 000
7.1.4	Vente d'autres devises (non clients)	+/-4%
7.1.7	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévo	<u> </u>
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées	,,, ND
7.0	(commissions à prévoir)	ND
7.4	Autres types d'opération de change	ND
XIII	OPÉRATIONS DE CRÉDIT	
8.1	Crédit de trésorerie	
	(taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB[3] + Marge)	
8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD + Marge)	12,5%
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	12,5%
8.1.3	Crédits à court terme (MTD + Marge)	12,5%
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD + Marge)	12,5%
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	12,5%
8.1.6	Crédit-bail	12,5%
8.1.6.1	Mobilier	
8.1.6.2	Immobilier	
8.1.7	Financement en devises	ND
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	
8.1.9	Autres financements en devises	ND
8.1.10		000 frais de dossier
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	12,5%
8.1.11.1	Avance sur salaire	ND
8.1.12		2% + Frais de dossier
8.1.13	Autres types de crédits de trésorerie	ND
8.2	Crédits par signature	
8.2.1		0 + commission prop
8.2.1.1	Commission proportionnelle 4% l'an min 4	0 000 + frais dossier

CONDITIONS DE BANQUE 2021 APPLICABLES À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES

(Tarifs en vigueur au 1/3/2021 • Taux de Base Bancaire (TBB) : 8,5% HT depuis le 8/12/1998



8.2.1.2	Emission locale	
8.2.1.3	Emission via correspondant ou autre banque 4% l'an min 40 000 + frai	
8.2.2	Cautions fiscales et douanières 4% l'an min 40 000 + frai	s de dossier
8.2.3	Aval de traites	
8.2.3.1	Commission proportionnelle 1%/ trim. indivisible soit 4% l'an	
		frais dossier
8.2.3.2	Frais de dossier	40 000
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Main levée hypothèque partielle ou totale	
	(hors frais notariés et d'enregistrement)	50 000
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	Franco
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	10 000
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	10 000
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	30 000
8.3.6	Demande de décompte	10 000
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Franco
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	TX standard
8.3.9	Commission d'engagement	0,25%
8.3.10	Frais d'études des dossiers de prêt	25 000
8.3.10.1	Frais et commissions d'escompte 10 000 plus	
8.3.10.2	Cautions et avals	ND
IX	OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER	<u></u>
9.1.1	Encaissement chèque et effet en devises	
	Euro	05.000
9.1.1.1	commission prorogation - commission rapatriement	25 000
9.1.1.2	Commission d'encaissement	10 000
9.1.1.3	Frais d'envoi	25 000
9.1.1.4	Provisions pour retour de chèques sur effets impayés	20 000
9.1.1.5	Provision pour retour de chèque impayé	20 000
9.1.1.6	Avis de sort/SWIFT	25 000
9.1.2	Autres devises	
9.1.2.1	Commission de change	Franco
9.1.2.2		min 10 000
9.1.2.3	Frais d'envoi	25 000
9.1.2.4	Avis de sort/SWIFT	25 000
9.2	Emission de chèques et effets en devises	
9.2.1	Euro	
9.2.1.1	Frais de dossier	Franco
9.2.1.2	Commission de transfert 0,25% min 10 0	
9.2.1.3	Taxe	0,60%
9.2.1.4	Frais Swift	
		15 000
9.2.1.5	Frais liés à l'autorisation de change	6 000
9.2.2	Autres devises	<u> </u>
9.2.2.1		6 min 6 000
9.2.2.2	Taxe	0,60%
9.2.2.3	Frais liés à l'autorisation de change	6 000
9.2.2.4	Frais Swift	15 000
9.2.2.5	Autres types d'opérations avec l'étranger	
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEA	AOA
9.3.1	Chèques reçus par la compensation régionale	
9.3.2	Frais d'encaissement	
9.3.3	Frais de manipulation	
9.3.4	Frais Swift	
9.3.5	Frais de port de lettre	1 000
9.3.6	Frais sur chèque en souffrance	. 300
9.3.7	Frais fixe d'impayés	
9.4	Transferts	4/ 000
9.4.1	Transferts zone UEMOA Filiale BOA : 5 000 et autres band	lues 46 000
9.4.2	Transferts hors zone UEMOA	
9.4.3	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT avec change en autres devises)	000 1
	0,32% min 51 500 + 0,60% BCEAO + 6	UUU timbre
9.4.4	Virement hors UEMOA (Transfert SWIFT sans change)	/00/ DCT+C
	0,32% min 51 500 + 0,	PON RCFAO

0.4.5	A.d., t J. t	
9.4.5	Autres types de transferts Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	
9.4.1.1	•	nin 50 000
9.4.1.2	Commission BCEAO	0,60%
9.4.1.3	Frais de dossier	25 000
9.4.1.4	Commission de change	Franco
9.4.1.5	Commission de domiciliation	ND
9.4.1.6	Frais de SWIFT	26 000
9.4.1.7	Commission d'attente	
9.4.1.8	Frais de port de lettre	1 000
9.4.1.9	Frais d'envoi (retour documents par DHL)	Frais DHL
9.4.2	Remise documentaire export	TTUIS DITE
9.4.3	Crédit documentaire import	
9.4.3.1	Commission d'acceptation	0,75%
9.4.3.2	•	0,15% l'an
9.4.3.3	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	nin 50 000
9.4.3.4	Commission de transfert BCEAO	0,60%
9.4.4	Ouverture de CREDOC 0,75% par trimestre indivisible r	
9.4.4.1	Frais de dossier	25 000
9.4.4.2	Frais de SWIFT	26 000
9.4.5	Utilisation du CREDOC	20 000
9.4.6	Modification du CREDOC 0,75% l'an indivisible n	nin 25 000
9.4.7	Crédit documentaire export	
9.4.7.1	·	in 100 000
9.4.7.2	Frais de SWIFT	26 000
9.4.8	Domiciliation recettes d'exportation	10 000
9.4.9	Lettre de garantie	3%
X	AUTRES SERVICES (DIVERS)	
10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	3 000
10.1.2	30 à 60 jours	5 000
10.1.3	60 à 90 Jours	7 500
10.1.4	Plus d'un an	15 000
10.1.5	Supplément par photocopie 5	00 la page
10.2	Boite à lettres	ND
10.3	Location de coffre-fort	ND
10.4	Frais de reproduction de clé	5 000
10.5	Demande de renseignements sur client	5 000
10.6	Demande de renseignements commerciaux	00.000
10.7	(par télécopies et avec accord du client)	20 000
10.7	Demande de renseignements financiers	20 000
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	25 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet 5 000 mensuel toutes options po	
10.10	Information annuelle des cautions	10 000
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	5 000
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Franco
10.11.3	Frais annuels de tenue de compte	Franco
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Franco
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	15 000
	Lettre d'avertissement	5 000
10.14	Lettre d'injonction	ND 20,000
10.14	Attestation d'avoirs	20 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	ND ND
10.10	Autres types de services	<u>ND</u>